

Transition écologique en santé : l'Anap lance une enquête nationale sur la fonction restauration

Dans le cadre de la feuille de route de planification écologique pour le système de santé, l'Anap a été missionnée par la Dgос pour accompagner les établissements sanitaires et médico-sociaux dans la transition écologique de leur fonction restauration.

L'Agence lance une enquête nationale pour évaluer leur niveau de connaissance et d'application des lois EGALIM et AGEС. Objectifs : dresser un état des lieux, démultiplier les bonnes pratiques et embarquer les établissements vers une restauration écoresponsable et des achats durables.

Du 4 au 29 septembre : une enquête nationale pour dresser un état des lieux

Les lois AGEС et EGALIM imposent aux établissements la mise en place de mesures concrètes : réduction du gaspillage alimentaire, tri et valorisation des biodéchets, réduction des produits plastiques, interdiction des contenants plastiques à destination des jeunes enfants et des femmes enceintes dans les unités de pédiatrie et maternité d'ici le 1er janvier 2025...

Pour accompagner la mise en œuvre de ces textes législatifs, l'Anap, sous la direction de la Dgос, mène actuellement une enquête nationale. Cette enquête, ouverte jusqu'au 29 septembre, vise à évaluer le degré de compréhension et d'application de ces lois par les établissements ainsi que les bonnes pratiques déjà initiées. Elle est spécifiquement destinée aux professionnels de la logistique, de la restauration, des achats, de l'environnement et à tous ceux qui sont impliqués dans la mise en œuvre de cette législation.

Recommandations et outils d'aide à la décision

À l'issue de cette enquête, l'Anap partagera un état des lieux et les enseignements recueillis. Elle proposera à la Dgос des recommandations opérationnelles pour accompagner les établissements dans la construction d'une politique écologique ambitieuse pour leur fonction restauration, en s'appuyant notamment sur les contributions d'experts de son réseau et les expériences d'établissements pionniers.

« *La fonction restauration doit impérativement réinventer ses pratiques pour engager la transition vers des achats durables et écoresponsables. Notre enquête nationale va nous permettre de tracer une feuille de route concrète, assortie de recommandations et d'outils décisionnels essentiels aux établissements pour leur permettre d'atteindre les objectifs fixés par les pouvoirs publics.* » confirme Franck Caupin, expert Logistique à l'Anap.

- [Accéder à l'enquête nationale](#)

L'Agence nationale de la performance sanitaire et médico-sociale est une agence publique de conseil et d'expertise qui agit avec et pour les professionnels des établissements sanitaires et médico-sociaux. Depuis 2009, elle a pour mission de soutenir, d'outiller et d'accompagner les établissements dans l'amélioration de leur performance sous toutes ses dimensions. Pour la mener à bien, l'Anap propose une offre d'accompagnement globale : diffusion de contenus opérationnels, organisation et animation de la mise en réseau et intervention sur le terrain.

Contact presse : direction de la communication et de l'impact

gwendoline.miguel@anap.fr 06 60 34 66 32